Se former aux soins infirmiers à temps partiel

La Haute école de santé Valais lance une formation à temps partiel en soins infirmiers. Cette nouveauté vise à faciliter la conciliation entre vie privée, études et vie professionnelle durant la formation.



© Depositphotos

Avec l'objectif d'attirer plus d'étudiantes et d'étudiants en soins infirmiers, le programme à temps partiel en soins infirmiers proposé par la Haute école de Santé Valais cherche à relever le défi de l'augmentation du nombre de soignantes et soignants compte tenu des besoins de relève en personnel dans le système de santé valaisan et suisse. Découlant de la mise en œuvre de l'initiative « Pour des soins infirmiers forts », cette formation débutera en septembre 2024 à Sion (à Viège pour le cursus en allemand).

Dans ce cursus de quatre ans et demi, les scénarios pédagogiques sont adaptés de manière innovante : le pourcentage de temps dédié à la formation est de 60% sur trois jours par semaine (un jour en présentiel, un jour à distance, un jour de stage pratique). Les 40% restants permettent d'exercer librement une activité professionnelle ou privée.

Les personnes de plus de 25 ans titulaires d'un CFC du domaine de la santé mais qui ne disposent pas d'une Maturité ou d'un titre équivalent pourront bénéficier d'une procédure d'admission sur dossier revisitée. Cette procédure sera condensée sur le semestre de printemps et permettra ainsi d'accéder, en cas d'évaluation positive, au Bachelor en Soins infirmiers dès la rentrée d'automne. Les personnes ne disposant pas d'un CFC du domaine de la santé pourront également bénéficier de cette procédure en vue d'une admission en Modules complémentaires santé, à condition qu'elles s'engagent, par la suite, à suivre leur formation bachelor en Soins infirmiers en Valais.

Un bilan de compétences sera élaboré de manière individuelle dans le cadre d'un atelier conduit en groupe durant trois jours répartis sur trois mois. Ce bilan servira à évaluer si les acquis d'expérience et les compétences correspondent au niveau d'une maturité qui est exigé pour suivre la formation de Bachelor. Les frais de cette admission sur dossier seront pris en charge par le Département de l'économie et de la formation. Le délai d'inscription pour les admissions sur dossier est fixé au 27 mars.

(Source : communiqué de presse)

En savoir plus